Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Fonctionnaire mise en retraite anticipée pour invalidité

Par Kary

En disponibilité d'office de 2020 a 2026 ,mi septembre 2026 je suis informée de ma mise en retraite anticipée pour invalidité et de ma radiation par la CNRACL.
Cette dernière a donné un avis favorable suite à un conseil médical du 29 mai 2024.Depuis cette date je n'ai reçu aucune information jusqu'à ce courrier de la Cnracl.
J'aimerai savoir si la procédure a été faite dans les règles car j'avoue que la manière m'a profondément bouleversée.
Merci de m'avoir lu et pour votre aide .

Par kang74

Bonjour (Rien n'excuse l'absence de politesse)

Une fois l'arrété rendu le dossier est donc transmis au caisse de retraite compétente pour le calcul .
le calcul peut prendre plusieurs mois .

Je vous conseille de vous rapprocher de vos syndicats qui connaissent mieux les délais exacts auxquels vous pouvez vous attendre en ayant sous les yeux toutes les dates inhérentes à la procédure .
Rien ne vous empêche aussi de contacter votre admnistration au lieu d'attendre ...